

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 3 juillet 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Samia GHALI représentée par Eugène CASELLI - Vincent GOMEZ représenté par Vincent COULOMB - Marcel GRELY représenté par Eric DIARD - Albert GUIGUI représenté par René BACCINO - Garo HOVSEPIAN représenté par Roger RUZE - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Véronique PRADEL - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Janine MARY - Marc LOPEZ représenté par Catherine CHAZEAU - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Bernard MARTY représenté par Louisa HAMMOUCHE - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Martine MATTEI représentée par Sophie CELTON - Guy MATTEONI représenté par Guy PONTOUS - Claudette MOMPRIVE représentée par Eric LE DISSES - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Marine PUSTORINO représentée par Josette VENTRE - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Albert LAPEYRE - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Patrick VILORIA représenté par Jean-Pierre BERTRAND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Laurent COMAS - Yann FARINA - Roland POVINELLI - Karim ZERIBI.

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 010-1180/15/CC

■ Approbation de la création et de l'affectation d'une opération "Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 - Volet Enseignement Supérieur Recherche".

DPEATSV 15/13384/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La loi MAPTAM a transféré aux communautés urbaines la compétence Enseignement Supérieur Recherche que Marseille Provence Métropole exerce par conséquent depuis le 27 janvier 2014.

La recherche et l'enseignement supérieur sont des fonctions métropolitaines stratégiques, facteurs de rayonnement et d'attractivité pour les territoires et vecteurs de développement économique car la recherche produit les connaissances scientifiques dont sont issues les innovations technologiques.

L'exercice par Marseille Provence Métropole de cette nouvelle compétence, déjà initiée lors de l'accompagnement du Plan Campus et la mise en service des Bus à Haut Niveau de Service sur les sites de l'Etoile et bientôt de Luminy, permet le renforcement des actions de la collectivité en lien avec le soutien à l'économie de la connaissance et à l'innovation, dont Marseille Provence Métropole a fait un des piliers de sa stratégie de développement économique.

La prise en compte de la compétence Enseignement Supérieur Recherche par Marseille Provence Métropole s'est opérée au moment de la discussion et de la négociation du nouveau Contrat de Plan Etat Région (CPER 2015-2020).

A cette occasion, Marseille Provence Métropole a souhaité afficher une ambition forte et volontariste en accompagnant financièrement quelques projets académiques à la hauteur et en cohérence d'appui avec ses opérations et ses projets dans l'économie de la connaissance.

A ce titre, les engagements financiers qui sont proposés par Marseille Provence Métropole concernent :

Les écoles d'ingénieurs Centrale Marseille et Polytech Marseille dont la cohérence et les synergies avec le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert, le projet Henri Fabre et Aix-Marseille French Tech sont stratégiques :

Centrale Marseille

Enveloppe totale : 15,80 millions d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 5 millions d'euros

Centrale Marseille est une des grandes priorités du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020. Centrale Marseille qui fait beaucoup pour attirer des étudiants du monde entier, contribue fortement au rayonnement de Marseille et du territoire métropolitain. L'école est également un des éléments majeurs de l'attractivité du Technopôle de Château-Gombert.

Le projet concerne la requalification d'une partie du bâtiment, avec le projet de Marseille Creativity Center (lieu de pédagogie innovante, de culture numérique et entrepreneuriale, bibliothèque, learning center, espaces de co-working et d'animation et Fablabs). C'est également un des projets phares d'Aix-Marseille French Tech.

Il y a aussi un volet « vie étudiante » qui comprend un projet d'équipements sportifs à ce jour inexistant sur le Technopôle, qui sera mutualisé avec Polytech Marseille.

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

Polytech Marseille

Enveloppe totale : 1 million d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 0,5 million d'euros

Il s'agit de la mise à niveau du bâtiment du Centre de Mathématiques & d'Informatique Polytech Marseille a été dotée d'un nouveau bâtiment dans le Contrat de Plan précédent. Son développement nécessite la mise à niveau d'un bâtiment existant à proximité, en partie libéré par le déménagement d'équipes de mathématiques au centre-ville.

Le regroupement des neurosciences à la Timone

Enveloppe totale : 14,15 millions d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 2 millions d'euros

Il s'agit de la restructuration de bâtiments sur Marseille Timone en vue d'accueillir un grand pôle de recherche en neurosciences, pour créer l'Institut des Neurosciences Moléculaires.

Ce projet intégrant recherche et clinique est une des grandes priorités d'Aix-Marseille Université à fort rayonnement national et international.

Campus de Marseille Saint-Charles (sciences premier cycle et sciences économiques et gestion)

Enveloppe totale : 7,7 millions d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 1 million d'euros

Il s'agit de réhabilitation de bâtiments et en particulier de la tour du campus, emblématique d'une entrée de ville en lien avec la Porte d'Aix et plus globalement la ZAC Saint-Charles.

MPM soutiendra également 3 projets de recherche :

La plateforme mécanique CEMEA

Enveloppe totale : 2,385 millions d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 0,5 million d'euros

Plateforme de caractérisation et d'essais en mécanique, énergie et acoustique portée par le CNRS, le Laboratoire de Mécanique & d'Acoustique et Centrale Marseille.

Cet outil renforcera les moyens d'essais du premier pôle énergétique de France à Château-Gombert.

Marseille Immunopôle

Enveloppe totale : 5,72 millions d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 0,5 million d'euros

Equipement de R&D pour les thérapies immunologiques portées par le CIML.

Fondation Méditerranée Infection

Enveloppe totale : 8,7 millions d'euros

Participation Marseille Provence Métropole : 0,5 million d'euros

Il s'agit d'un projet structurant sur les maladies infectieuses et tropicales. La participation financière porte sur les deux projets de recherche PRIMI (Plateforme de Recherche et d'Innovation Mutualisée) et IHUBIOTEK (Centre de ressources microbiologique pour le développement de diagnostics avancés des maladies infectieuses et tropicales).

Ces trois projets de recherche ont une interaction forte avec les startups.

L'ensemble de ces participations financières représente un montant de 10 millions d'euros.

Il est proposé de réserver 2 millions d'euros pour des interventions supplémentaire au cours du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020, portant l'autorisation de programme à un total de 12 millions d'euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir les projets académiques et scientifiques proposés au Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 – Volet Enseignement Supérieur Recherche dans le cadre de l'exercice de la nouvelle compétence Enseignement Supérieur Recherche de Marseille Provence Métropole.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées la création et l'affectation d'une opération « Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 – Volet Enseignement Supérieur Recherche » pour un montant de 12 000 000 d'euros.

Article 2 :

Sont approuvées les participations de MPM aux opérations suivantes :

- Ecole Centrale Marseille : 5 millions d'euros
- Polytech Marseille : 0,5 million d'euros
- Neurosciences : 2 millions d'euros
- Saint-Charles : 1 million d'euros
- Plateforme mécanique CEMEA : 0,5 million d'euros
- Marseille Immunopôle : 0,5 million d'euros
- Infectiopole Recherche : 0,5 million d'euros

Soit un total de 10 millions d'euros.

Il est proposé de réserver 2 millions d'euros pour des interventions supplémentaire au cours du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020, portant l'autorisation de programme à un total de 12 millions d'euros

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 – Opération : DPEAT-15/07 – Chapitre 204.

L'échéancier des crédits de paiement s'établit comme suit :

Année 2016 : 2 000 000 euros

Année 2017 : 5 000 000 euros

Année 2018 : 5 000 000 euros

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué - Développement
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
La Présidente Déléguée de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER